

Bulletin d'information publié par le Pro-CEMA – Programme financé par l'Union Européenne au Togo

## ***PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE L'ETAT ET DU MONDE ASSOCIATIF***

### **Table des matières**

I.	Le comité de pilotage du programme .....	2
II.	La présentation du Pro-CEMA dans les régions du Togo .....	3
III.	Le lancement officiel du Pro-CEMA .....	3
IV.	La journée internationale de la Femme (08 Mars 2018).....	3
V.	La définition de la « gouvernance partagée ».....	5
VI.	La cartographie des OSC .....	7
VII.	L'atelier national des faitières, réseaux et plateformes de la société civile, 7/8 mai 2018 ..	7
VIII.	La proposition d'une journée nationale de la société civile, 17 octobre 2018 .....	8
IX.	Lancement officiel de l'académie politique des femmes leaders.....	9
X.	Les formations nationales de formateurs et de formatrices .....	10

Le Pro-CEMA est un programme, fruit de la coopération entre la République du Togo et l'Union Européenne, qui vise à mieux impliquer la société civile dans l'accompagnement de l'action gouvernementale, la gestion des affaires publiques et à assurer une meilleure coordination Etat-Monde Associatif. Il attache une attention particulière à la dimension genre et vise notamment à encourager les candidatures féminines et à accroître la présence des femmes aux postes électifs. Il permet enfin au milieu culturel de mieux participer au débat citoyen.



Le Pro-CEMA est financé par l'Union Européenne à hauteur de 3.300.000 € (budget du Devis-Programme) et mis en œuvre par le gouvernement togolais. Le Devis-Programme a été signé le

15 décembre 2017 ; il s'étend sur l'ensemble du territoire pour une durée d'intervention de quarante (40) mois dont 3 mois de clôture.

L'Unité de Gestion du Programme (l'UGP) est représentée par MM. **Henri VALOT**, Chef du projet et **Mathias AGBOBLI**, Responsable Administratif et Financier. Cette UGP intègre deux experts nationaux, un chargé de suivi évaluation, une volontaire internationale, 3 volontaires nationaux et du personnel d'appui.

Le programme est mis en œuvre par une approche opérationnelle fondée sur les cinq principes suivants : Appropriation ; Engagement et participation ; Capitalisation ; Evaluation de l'impact et Approche fondée sur le genre et les droits de la personne.

## Les thématiques du Pro-CEMA

- L'affirmation et la reconnaissance des OSC comme acteurs de développement de plein droit ;
- Les outils de développement organisationnel des OSC ;
- Le dialogue Etat-Société Civile ;
- La gouvernance partagée et les nouveaux contrats sociaux : la résolution participative des problèmes émergents (notamment dans la fourniture de services essentiels) et les mécanismes multi-acteurs de redevabilité sociale (inclus le Contrôle Citoyen de l'Action Publique) ;
- L'égalité du genre et l'accroissement de la présence des femmes aux postes électifs.

### I. Le comité de pilotage du programme

Le 02 février 2018, la première réunion du comité de pilotage du projet Pro-CEMA s'est tenue au Ministère de la Planification du Développement. Cette réunion a été ouverte par M. **Kossi ASSIMAIDOU**, Ministre de la Planification du Développement/Ordonnateur National Délégué du FED, suivi par une présentation du Pro-CEMA. Cette présentation a été suivie d'un échange avec les participants, modéré par M. **Essohanam EDJEU**, Directeur de Cabinet du Ministre de la Planification du Développement.



Le comité de pilotage supervise et approuve l'orientation générale et la ligne d'action du Programme. En cas de divergences importantes constatées, le comité de pilotage propose les changements nécessaires pour que les activités prévues soient mises en place en cohérence avec les orientations politiques et stratégiques du Gouvernement togolais.

Les institutions suivantes sont membres du comité de pilotage : le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales ; le Ministère de la Planification du Développement ; le Ministère de la l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de

l'Alphabétisation ; deux réseaux de la société civile ; deux associations ; un représentant de la DUE ; deux représentants des principaux PTF et autres partenaires avec un statut d'observateur

## II. La présentation du Pro-CEMA dans les régions du Togo

L'Unité de Gestion du Projet et les représentants du Ministère de la Planification du Développement et du Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales ont effectué une visite de terrain du 04 au 09 février 2018, pour une prise de contact avec les parties prenantes et partenaires du programme. Cette visite de terrain a permis de présenter aux parties prenantes le Devis-Programme pluriannuel du Pro-CEMA et d'initier les consultations visant à l'établissement d'un cadre de concertation permanent Etat/Société Civile.

## III. Le lancement officiel du Pro-CEMA



Le jeudi 15 Février 2018, l'Unité de Gestion du Projet du « Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA) » a organisé en son siège à Lomé, le lancement officiel dudit programme. Le Pro-CEMA placé sous le haut patronage du Ministère de la Planification du Développement et de la Délégation de l'Union Européenne (UE) au Togo, a été lancé par **M. Kossi ASSIMAIDOU**, Ministre de la Planification du Développement et Ordonnateur National Délégué du FED. Lors de la cérémonie **M. Henri VALOT**, Chef de projet, **Mme Cristina MARTINS BARREIRA**, Ambassadeur, Cheffe de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République Togolaise, **M. Kossi ASSIMAIDOU**, Ministre de la Planification ont présenté leurs discours.



## IV. La journée internationale de la Femme (08 Mars 2018)

L'égalité du genre est inscrite dans l'ensemble des activités du programme et son résultat 3 vise en particulier la promotion de l'égalité du genre et la consolidation des réseaux féminins.

Le jeudi 08 mars 2018 s'est tenu à l'amphithéâtre Confucius de l'Université de Lomé un cinéma-débat présentant les films « Des femmes et des hommes » et « Maman(s) ». Cet évènement a été organisé par le Pro-CEMA au titre de son résultat 3 qui est « La participation des femmes et des jeunes filles à la vie publique et politique ainsi qu'à la gestion des affaires locales est accrue ».

L'objectif de cette activité était de célébrer la journée internationale des droits des femmes avec plus de cent (100) jeunes femmes et filles membres des différentes structures féminines de Lomé à travers un débat sur leur façon d'appréhender les inégalités entre les hommes et les femmes dans leurs milieux respectifs et leur présenter les différentes opportunités d'engagement que leur offre le Pro-CEMA.



Cette activité a été suivie le 9 mars 2018 d'un atelier réunissant dix-sept organisations autonomes de femmes, au bureau du Pro-CEMA. Cet atelier a été l'occasion de présenter les opportunités offertes par le Pro-CEMA aux femmes et à leurs organisations :

**Une cartographie des organisations de femmes** : la cartographie générale des organisations de la société civile inclut une cartographie spécifique des organisations autonomes de femmes au Togo.

**L'académie politique des femmes leaders** : l'académie politique est un programme de renforcement de capacités des femmes membres actives de partis politiques et d'associations désireuses d'émerger dans la vie socio politique. Le but de ce projet est de voir ces candidates élues aux postes de décision. 150 femmes bénéficieront de ce cycle de formation, axé sur la gouvernance locale, sur toute l'étendue du territoire en 2018.

**La galerie de portrait des femmes leaders** : La galerie de portraits des femmes leaders est une activité du Pro-CEMA qui consiste à identifier des femmes leaders du Togo qui ont fait un parcours exemplaire dans la vie sociopolitique. Ces femmes seront répertoriées sur toute l'étendue du territoire. Leurs portraits seront recueillis et publiés sur des médias audio et visuels. Toutes les femmes togolaises à travers les médias bénéficieront à cet effet de cette galerie de portrait des femmes leaders.

**La formation des Formateurs et Formatrices en Développement Organisationnel, Gouvernance Partagée et Egalité du Genre** : Une stricte parité sera observée dans la composition du vivier de Formateurs/trices du Pro-CEMA. Un Appel à Manifestation d'Intérêt sera bientôt lancé à l'intention des associations féminines.

**L'Appel à Proposition (AP) en Développement Organisationnel** : Cet appel à proposition sera ouvert à tous les réseaux, faitières, consortiums, ONG et associations. Les lignes directrices de cet appel seront publiées et largement diffusées. Des propositions provenant d'organisations de femmes seront prioritaires.

**L'Appel à Proposition (AP) en Gouvernance Partagée** : Cet appel à proposition sera ouvert à tous les réseaux, faitières, consortiums, ONG et associations. Les lignes directrices de cet appel seront publiées et largement diffusées. Des propositions provenant d'organisations de femmes seront prioritaires.

**Le Guichet Unique en Gouvernance Partagée** : Afin de mettre en œuvre des modalités d'appui diversifiées, notamment au profit d'organisations de niveau 1 (OCB et groupements économiques/organisations de producteurs/coopératives de femmes), le Pro-CEMA a créé une modalité de financement flexible et réservée aux acteurs sociaux locaux, éloignés en général des processus de financement. Il s'agira alors d'attributions directes ou d'appels simplifiés à proposition, pour des micro-initiatives, dont les budgets ne pourront excéder 5 000 euros. L'identification et la sélection de ces projets seront facilitées par les points focaux du projet dans les régions. Les lignes directrices du Guichet Unique seront publiées et largement diffusées.

**L'Appel à Proposition (AP) en Egalité du Genre et consolidation des organisations et réseaux de femmes** : le Pro-CEMA lancera un appel à proposition à l'endroit des organisations et réseaux de femmes ou mixtes pour le financement des projets portant sur l'égalité du genre. Les activités sur les thématiques essentielles aux organisations de femmes (discrimination et violences basées sur le genre) seront soutenues. Les lignes directrices de cet appel seront publiées et largement diffusées.

**Un rapport biennuel sur l'égalité du genre** : le Pro-CEMA facilitera la production de rapports sur l'égalité du genre, de type « Indice de l'Egalité du Genre », en 2018 et 2020. Un tel Indice de l'égalité du genre, produit par des organisations de femmes avec l'appui d'universitaires permettra d'unir les efforts des organisations travaillant sur le CCAP à ceux des organisations dévouées au genre.

**Les symposiums de la société civile** : les symposiums sont des espaces de dialogue entre les organisations de la société civile. Ils seront organisés au niveau régional, puis culmineront par la réalisation d'un symposium national. Les associations féminines sont vivement invitées à y participer.

**La participation des femmes aux dialogues Etat/Société Civile** : le renforcement de cadre de concertation, notamment entre les Ministères de la Planification du Développement, de l'Action Sociale et de l'Administration Territoriale et les organisations de la société civile sera soutenu. Les associations féminines sont vivement invitées à y participer.

**La sensibilisation et les conférences-débats publiques** : les actions de sensibilisation et la tenue de conférences-débats publiques sont des outils d'information et d'éducation à grande échelle permettront d'informer les togolais/ses sur des thèmes liés à l'égalité du genre et à la bonne gestion des affaires publiques. Toute organisation féminine peut présenter des propositions de programme de sensibilisation ou de conférences-débats publiques. Des Appels à Manifestation d'Intérêt seront publiés à cet effet.

## **V. La définition de la « gouvernance partagée »**

Le Pro-CEMA a organisé deux ateliers exploratoires avec des représentants d'OSC, les 19 décembre 2017 et 19 avril 2018, pour cerner le concept de gouvernance partagée. L'atelier du 19 avril a également permis l'élaboration participative des ébauches de lignes directrices de l'appel à propositions et du guichet unique et le contenu/curriculum de la formation des formateurs.

Suivent quelques éléments de définition recueillis pendant ces ateliers :

### **De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qui est partagé ?**

Ce qui est partagé est le pouvoir de décision et la gestion des ressources. La gouvernance partagée constitue un modèle de gestion basée sur la participation de tous : partage des résultats, des risques et des responsabilités. Elle implique la présence de plusieurs acteurs différents, avec des rôles complémentaires.

Elle permet le suivi de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques et renforce la coordination et la mise en synergie des actions. Elle exige la reddition des comptes. La gouvernance partagée n'est jamais donnée ni statique ; il s'agit d'un processus basé sur l'efficacité du partenariat. Elle implique nécessairement une approche renouvelée du leadership (qui devient également inclusif) et une dynamique de changement.

Enfin, si le local est un lieu privilégié de l'expression de la gouvernance partagée (notamment par la décentralisation et la mise en œuvre du principe de subsidiarité), elle peut également être conçue au niveau national et supranational.

### **Qui en sont les acteurs ?**

Les principaux acteurs concernés sont les pouvoirs publics, les OSC, le secteur privé et les PTF. Les médias peuvent également être associés.

Dans le contexte de la gouvernance partagée, on ne parle plus de « bénéficiaires » ; ceux-ci sont acteurs et parties prenantes du processus de décision et de sa mise en œuvre. Les OSC sont dans ce cadre la « conscience du peuple » et travaillent avec la population pour faire valoir ses droits.

La notion d'acteurs non-étatiques, ou encore la typologie des *groupes majeurs* impliqués dans l'agenda des ODD, aident à identifier les parties prenantes de la gouvernance partagée. Les *groupes majeurs* en effet précisent les composantes fondamentales de la société civile (ONG, Femmes, Jeunes, Paysans, etc...).

### **Quelles sont les barrières et conditions de la gouvernance partagée ?**

Les principaux freins à la gouvernance partagée sont le manque de volonté politique et le manque d'information des citoyens. Aussi, les conditions essentielles à la gouvernance partagée sont :

- L'accès à l'information,
- Le souci de l'inclusivité et le respect des acteurs impliqués,
- La prise en compte des différences, voire des besoins de renforcement des capacités des parties,
- La mise en place de cadres d'échange et de concertation adaptés et adéquats.

### **Quels sont les enjeux de la gouvernance partagée ?**

Un enjeu essentiel est le statut, voire la légitimité des OSC impliquées dans la gestion de la chose publique. La co-responsabilité qu'implique la gouvernance partagée exige une réflexion interne aux OSC sur leurs mécanismes propres de gouvernance : est-elle partagée ? Qu'en est-il de la démocratie associative ? Les CA et AG des associations ou réseaux jouent-ils bien leur rôle ?

Les OSC aussi doivent questionner leurs paradigmes et se saisissant de la notion de gouvernance partagée, engager leurs organisations dans une dynamique de changement.

Lors de cet atelier, des initiatives et pratiques pertinentes en termes de gouvernance partagée ont été présentées par les organisations suivantes : CONGAT/ICB-OIF, COPRADD, ETD, JVE et FNRR.

## VI. La cartographie des OSC

L'objectif particulier de cet exercice débuté le 2 mai dernier est de : « Produire une cartographie de la société civile au Togo, afin d'accroître la connaissance sur les dynamiques de la société civile et le cadre juridique de l'action ».

Plutôt qu'une photographie statique de la réalité des OSC, la cartographie devra produire d'une part une représentation dynamique et stratégique des OSC et des processus dans lesquels elles sont impliquées et d'autre part une monographie des autres acteurs (publics, non étatiques, privés) qui participent à ces processus et qui peuvent soutenir ou être l'obstacle aux OSC dans l'exercice de leur rôle.

L'équipe pluridisciplinaire délivrera ainsi les produits suivants :

- Une **cartographie générale des OSC au Togo**, et son résumé exécutif ;
- Une **cartographie des organisations autonomes de femmes au Togo**, et son résumé exécutif ;
- Une **analyse/diagnostic des OSC engagées dans le CCAP** (et leurs pratiques), et son résumé exécutif ;
- Une **cartographie du dialogue Etat/Société Civile et des cadres de concertation à tous les niveaux**, et son résumé exécutif ;
- Une **cartographie des organisations autonomes volontaires au Togo** et son résumé exécutif ;
- Une **cartographie des organisations autonomes de jeunes au Togo** et son résumé exécutif ;
- Une **base de données et carte interactive** (pour usage par le Pro-CEMA et la DUE).

L'équipe procèdera à une restitution publique de ces rapports en juillet prochain. Les rapports seront à la suite rendus disponibles.

## VII. L'atelier national des faitières, réseaux et plateformes de la société civile, 7/8 mai 2018

Cet atelier a été réalisé au titre du résultat 1 du Pro-CEMA : *Les faitières des OSC, professionnelles et représentatives, sont capables de renforcer les capacités de leurs membres, en particulier des femmes et de jeunes filles, à jouer pleinement leur rôle d'acteur de développement et de contrôle de l'action gouvernementale.*



L'atelier des 07 et 08 Mai 2018 a permis au Pro-CEMA de mieux connaître et d'ouvrir un dialogue avec les faitières, plateformes et réseaux d'organisations de la société civile. Le Pro-CEMA a cherché à identifier faitières et réseaux géographiques et thématiques et a pu en réunir près de 30 début mai. Depuis, de nouveaux réseaux se sont fait connaître par le Pro-CEMA et la liste s'accroît. L'intérêt de cette liste est qu'elle permet de

joindre et d'informer un grand nombre d'OSC togolaises. Il est aussi important d'associer les réseaux thématiques, notamment ceux des organisations de femmes, aux réseaux géographiques.

Cet atelier du 7-8 mai a permis de :

- Définir collectivement le Contenu/Curriculum de la Formation des Formateurs en développement organisationnel ;
- Définir collectivement les Lignes directrices de l'Appel à Propositions en développement organisationnel ;
- Participer à l'effort de cartographie/diagnostic des OSC, promu par le Pro-CEMA ;
- Réfléchir collectivement sur le projet d'une journée nationale pour la Société Civile.



Le Pro-CEMA s'est engagé à réunir ces faitières et réseaux de façon annuelle.

## **VIII. La proposition d'une journée nationale de la société civile, 17 octobre 2018**

Les réseaux et faitières de la société civile, réunis à Lomé par le Pro-CEMA, ont réfléchi collectivement sur les conditions de possibilité d'une Journée Nationale de la Société Civile. Par consensus, la date du **17 Octobre** a été retenue pour la célébration de la Journée Nationale de la Société Civile au Togo. Rappelons que le 17 Octobre est la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (A/RES/47/196) originellement proposée par une OSC (ATD Quart Monde) et entérinée en 1992 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

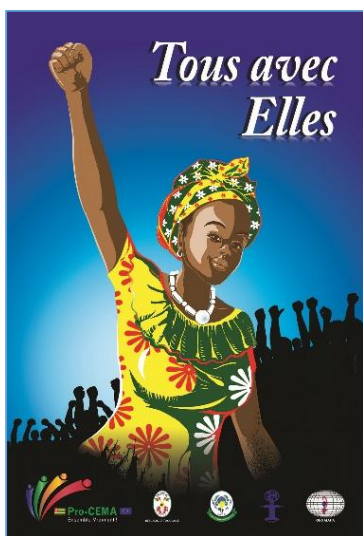
*Une journée nationale de la société civile au Togo vise à mettre en lumière les actions des organisations de la société civile et concourt en cela à offrir une meilleure reconnaissance de ces acteurs sociaux.*

Cette journée a été célébrée une fois au Togo le 19 janvier 2016 à la salle entente du CASEF, avec l'appui du PASCRENA. Elle a connu la participation d'environ 200 acteurs avec comme activités au programme, entre autres, des réflexions sur la détermination de la genèse du mouvement associatif au Togo et l'organisation de la foire de la société civile.

Le Pro-CEMA entend soutenir la célébration de la journée nationale de la société civile au Togo sur un mode décentralisé, pluri-partenaires et ouvert. L'appropriation de cette action collective et son éventuelle durabilité exige l'établissement par les organisations de partenariats diversifiés. Pour coordonner l'organisation de la journée nationale de la Société Civile, un comité composé des faitières et réseaux suivants a été établi : COADEP, COSCREMA, CNSC-Togo, CNJ, FONGTO, FODES, REFAMP, REPSFECO, RESOKA, RESODERC et UONGTO. Ce comité s'est réuni pour la première fois le 13 juin 2018. Sa fonction principale est de créer une boîte à outils destinée aux OSC désireuses de participer à la journée nationale de la société civile.



## IX. Lancement officiel de l'académie politique des femmes leaders



Mme **Tchabinandi KOLANI YENTCHARE**, Ministre de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a procédé le 24 mai 2018 à l'hôtel EDA-OBA à Lomé au lancement officiel de l'« Académie politique des femmes leaders», fruit de la collaboration entre le MASFPA, le Pro-CEMA, GF2D, ALAFIA, le cabinet Ezo stratégies et l'Université de Lomé.

L'« Académie politique des femmes Leaders » doit contribuer à la consolidation de la gouvernance locale avec une plus grande participation des femmes, dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement. Elle vise notamment à former 150 femmes sur la gouvernance et à susciter des candidatures en une première phase pilote sur toute l'étendue du territoire lors des élections locales qui devraient se tenir au Togo en 2018.



L'académie politique des femmes leaders a débuté avec la promotion de Lomé Commune du 14 au 19 mai 2018 au FOPADESC (Agoè). La session de formation de la région Maritime s'est déroulée du 28 mai au 02 juin 2018 à l'hôtel Mélis-Opéra (Tsévié). Celles de la région des Plateaux et de la région centrale se sont simultanément déroulées du 04 au 09 juin 2018 à l'Evêché d'Atakpamé et au Centre OCDI de Sokodé. Les sessions de la région de

la Kara et de la région des Savanes se sont enfin déroulées simultanément à SIL-Kara et au Grand Hôtel de Dapaong du 18 au 23 juin 2018.

## X. Les formations nationales de formateurs et de formatrices

Le Pro-CEMA se propose d'organiser trois formations de formateurs (FdF) sur les thèmes de la gouvernance partagée, de l'égalité du Genre et du Développement Organisationnel (des OSC). Il est prévu de former 20 candidates dont 10 femmes et 10 hommes pour chacune des formations. Chacune de ces formations auront une durée de 08 jours.

Un appel à candidatures pour les participants à la FdF en gouvernance partagée a été publié dans Togo Presse les 8 et 12 juin 2018 et a été transmis massivement aux OSC ; il a été clos le 18 juin et l'UGP a reçu plus de 200 dossiers de candidature.

La FdF en Egalité du Genre sera réalisée selon la méthodologie BRIDGE et associera les facilitateurs togolais accrédités Bridge. Il permettra également d'accréditer les formateurs togolais semi-accrédités. Enfin, la préparation des FdF en développement organisationnel (des OSC) tiendra compte des contributions obtenues lors de l'atelier des faitières et réseaux mais aussi de l'analyse des audits organisationnels du PASCRENA au cours de l'exercice de cartographie.

Eu égard à l'intérêt des parties prenantes pour ces formations, le Pro-CEMA doit en quelque sorte repenser sa stratégie, intégrer plus clairement les mécanismes de restitution/réplication de ces formations et prévoit ainsi de réaliser les trois formations nationales de formateurs/trices en septembre 2018.

Merci de votre attention !




---

**Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif**

+228 22 26 25 20

 [procema.togo@gmail.com](mailto:procema.togo@gmail.com)

 Tokoin-Forever, 153 rue Biaga,  
BP : 943, Lomé-Togo